

Compte-Rendu : Assemblée Générale A.I.L.P. 2008
Le 22 décembre 2008 à la Maison de la Culture à Amiens

49 présents
37 adhésions enregistrées

Ouverture de séance et ordre du jour par Philippe Leroy, président

1/ Election du bureau

Nouveau Bureau:

Président : Philippe Leroy

Vice-président : Fred Egginton

Secrétaire : Anne Leviel

Vice-Secrétaire : Marie Peyronnet

Trésorier : Jean-Philippe de Oliveira

Vice- Trésorier : Olivier Meillor

2/ Coordination nationale en janvier

Une proposition a été faite aux coordinations nationales pour une rencontre à Amiens début 2009. Douze associations et collectifs d'intermittents ont répondu favorablement. Le souhait d'une date proche des négociations en cours est modéré par la nécessité d'un délai de mise en place.

Les dates des **17 et 18 janvier** sont décidées.

Cette coordination qui n'a pas de statut officiel pourrait donner le jour à une association nationale de type fédération, dans le but d'acquérir une visibilité nationale.

Cette asso pourrait constituer une personne morale.

Il est rapelé que sur Paris les associations de personnes «précaires» sont associées.

Cette coordination se présentera sous la forme d'une table ronde de deux journées, avec ordre du jour.

On prévoit une participation d'une trentaine de personnes, à confirmer .

Se pose la question du LIEU :

A trouver sur Amiens

Un lieu identifié Ville, Région, voire DRAC constitue une demande de soutien.

Un lieu neutre est envisagé. Lieux évoqués : salle Demailly, Lune des Pirates, salle Baraban

Après mise aux voix à main levée, cette seconde option est adoptée.

Hébergements et transports:

Fred Egginton centralise les propositions et demandes d'hébergements et de transports.

Prévoir des allers-retours depuis la gare SNCF, la gare TGV, l'aéroport et des trajets depuis les hébergements.

Que chacun se signale sur le mail de Fred: fred@lesbenarts.com

Préciser le nombre de personnes accueillies sur chaque date entre le 16 au soir et le 19 matin

La logistique repas sera gérée en petit comité.

Sujets et ordre du jour seront établis avec les responsables des autres régions.

A noter : définir les membres de AILP qui représenteront le collectif de picardie

Actes des rencontres :

Sophie Shaikh propose d'être rapporteur.

Il est noté qu'il faudra plusieurs personnes pour accomplir cette tâche.

Suggestion: contacter Laurent Debouverie.

Demander cette aide à la région: un technicien spécialiste ?

Le but est de sortir un document de synthèse représentatif .

Pouvant être remis à la presse ?

Importance de la PRESSE :

Pour avoir un rayonnement, il faut toucher la presse nationale.

Les personnes présentes n'ont pas de contacts privilégiés.

Il est fait mention des administrateurs de compagnie, qui possèderaient ces infos.?

Demander les contacts des coordinations des autres régions, notamment Ile de France.

Ne pas négliger de contacter la presse régionale.

Comité d'organisation:

Le comité d'organisation sera composé des membres du bureau + Sophie Matel, Luc Kienzel, Benoît André...

(NB: liste non exhaustive! D'autres volontaires seront bienvenus)

Réunion prévue le 12 janvier à 19h30, Maison de la culture, Amiens

2) Echanges sur le quotidien du statut

Gestion de la paye :

De plus en plus d'employeurs refusent de gérer les embauches et la paye en direct.

Ils laissent les petits assos prendre les risques.

Il est capital que les grosses structures ne nous lâchent pas, qu'elles embauchent visiblement des intermittents sans disparaître derrière des intermédiaires de gestion de paye.

Notre légitimité nécessite que les employeurs affirment le besoin d'artistes.

Ainsi lorsque nous défendons le statut , nous ne sommes pas dans l'unique défense de nos droits mais aussi dans celle de la place de l'artiste dans la société.

De plus, ces grosses structures doivent accepter de supporter le coût de la paye, sinon c'est l'intermittent qui prend en charge le coût de gestion de ses embauches.

Il semble important d'alerter nos employeurs sur ce sujet.

A noter : le logiciel Cool Paie, pour ceux qui souhaitent se débrouiller.

Ateliers et formation:

Les restrictions liées aux pratiques artistiques en atelier et à l'impossibilité de faire entrer la formation dans nos quotas horaires sont toujours un problème crucial qui peut nous mettre hors la loi.

Les heures de mise en scène ont augmenté.

Il est rappelé que nous avons droit à 50h HORS formation DIPLOMANTE.

Il est évoqué que dans le cadre scolaire on ne peut considérer l'atelier comme «répétition» que si la production finale est une réelle «production» et non une représentation.

Cette question est sans doute à développer.

Le seul moyen de donner des ateliers scolaires serait d'être rémunérés directement par le rectorat...!!

Du côté des contrôles URSSAF, souvent à la demande du GUSO, est évoqué le cas de Rouen : en Seine maritime le tribunal a débouté l'URSSAF, reconnaissant que le travail d'atelier mené par la compagnie (en présence de l'enseignant) était artistique.

Il est rappelé l'intervention de AILP auprès de la Région (début 2008) pour alerter sur cette impasse : des heures d'ateliers et de formation sont demandées par de nombreuses collectivités, mais non retenues comme heures artistiques par les ASSEDIC.

La région avait proposé de faire circuler cette question nationalement. Pas de retours.

Question: est-ce que les directeurs de salles et lieux, les collectivités se mobilisent parfois pour la défense des conditions de travail des intermittents ?

En annexe, il est suggéré lors de la coordination nationale de faire un point sur «qui sont nos employeurs», actuellement.

3) En réponse à ces problèmes : fonctionnement de l'AILP

Le site pieddebiche.com après une interruption liée une faible activité pourrait reprendre activité.

Certains organisateurs de spectacle s'étant positionnés comme désireux de nous soutenir, il est question de prévoir une ou plusieurs lettres-type pour leur faciliter la démarche.

Ré-examen de droits aux Assedic : en picardie, délais toujours longs . Et grande disparité !

De petites erreurs peuvent bloquer le dossier.

Certains participants proposent que chacun fasse remonter ses difficultés techniques et pourquoi pas les expériences qui peuvent servir à d'autres. Rassembler, faire circuler les infos semble utile.

Le site peut-il être complètement interactif ?

Restrictions : les infos avancées doivent être fiables (actuellement , beaucoup d'infos contradictoires) et préserver la confidentialité des données perso pour ne mettre personne en danger.

Il est rappelé qu'un des rôles de A.I.L.P est d'accompagner les adhérents lorsque la gestion de leur dossier est difficile ou dépasse des délais raisonnables.

4) Action du 23 décembre au MEDEF Amiens

Une vingtaine de personnes est volontaire pour se rendre dans les bureaux du MEDEF à Amiens le mardi 23 décembre pour demander des explications et informations sur la renégociation annoncée du régime d'assurance chômage et notamment de ce qui concerne les annexes 8 et 10.

Compte rendu de cette intervention : sur pieddebiche.com